

Terre de CAMARGUE

Aigues-Mortes • Le Grau du Roi • St-Laurent d'Aigouze

RAPPORT D'ACTIVITÉ



01	PRESENTATION INSTITUTIONNELLE	
	Le territoire et les compétences	5
	La démocratie intercommunale	6
02	LES FONCTIONS SUPPORTS	
	Les ressources humaines	8
	Les finances	9
	La communication	10
03	LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE & L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
	L'économie et l'emploi	11
	Les ports maritimes de plaisance	12
	L'aménagement du territoire	13
04	LA GESTION DES DECHETS	
	Le dispositif de collecte	14
	Les actions de sensibilisation	16
	Le budget	16
05	LA GESTION DE L'EAU	
	L'alimentation en eau potable	17
	L'assainissement des eaux usées	18
	La gestion des eaux pluviales	19
	La distribution d'eau brute	19
06	LE CADRE DE VIE	
	La culture	20
	La restauration collective	22
	Les équipements sportifs	24
	L'éclairage public	26
	NOS PARTENAIRES	27

L'année 2014 marque un tournant pour notre intercommunalité avec la désignation en mars d'une nouvelle équipe pour insuffler un nouvel élan à notre territoire.

Cet élan se traduira au travers du Pacte de territoire dont nous avons lancé l'élaboration dès 2014. A partir d'un diagnostic de l'action de la Communauté de communes depuis sa création en 2001, et au regard des nouvelles mesures de la loi NOTRe, il s'agit dans un premier temps de clarifier et d'actualiser nos domaines de compétences et nos modes d'action. C'est ensuite sur ce socle que nous bâtirons, ensemble, un véritable projet de territoire au service de ses habitants et de ses différents acteurs.

La démarche ne peut réussir que si elle est portée collectivement. Je tiens à associer à cette démarche tous les élus des trois communes. S'il est une valeur forte qui doit guider notre action, c'est celle de la solidarité pour « jouer collectif » dans l'intérêt général.

A travers ce rapport d'activité, je vous invite à découvrir ou redécouvrir les nombreuses actions menées en 2014. Elles témoignent, s'il en était besoin, de tout l'intérêt que nos trois communes ont à unir leur force pour faire de ce territoire une terre dynamique où il fait bon vivre.

Laurent PELISSIER
Président de la
Communauté de Communes
Terre de Camargue



S'il est une valeur forte qui doit guider notre action, c'est celle de la solidarité pour « jouer collectif » dans l'intérêt général.

Ce rapport répond aux obligations légales prévues par la loi du 12 juillet 1999 : article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

01

PRESENTATION
INSTITUTIONNELLE



LE TERRITOIRE ET LES COMPETENCES

Le territoire

70 ans de solidarité intercommunale

En 1946, au lendemain de la 2^e guerre mondiale, trois communes décident de se regrouper en syndicat pour conforter l'alimentation en eau potable sur leur territoire. Au fil des ans, elles décident de renforcer leur coopération en confiant progressivement de nouvelles compétences à l'intercommunalité.

Terre de Camargue devient Communauté de communes en 2001. Elle regroupe trois communes - Aigues-Mortes, Le Grau du Roi et Saint-Laurent d'Aigouze - avec la volonté affirmée de travailler ensemble sur des projets communs au sein d'un espace de solidarité.

14^e Grand Site de France

Territoire de caractère, riche d'une identité culturelle forte et de paysages exceptionnels, Terre de Camargue accueille 4 sites classés labellisés 14^e Grand Site de France en 2014 : l'étang de la Ville et ses abords à Aigues-Mortes, les marais de la Tour Carbonnière à Saint-Laurent d'Aigouze, la pointe de l'Espiguette au Grau du Roi et le panorama depuis la route littorale RD62.

Chiffres-clés 2014 :

3 communes

202 km² de superficie

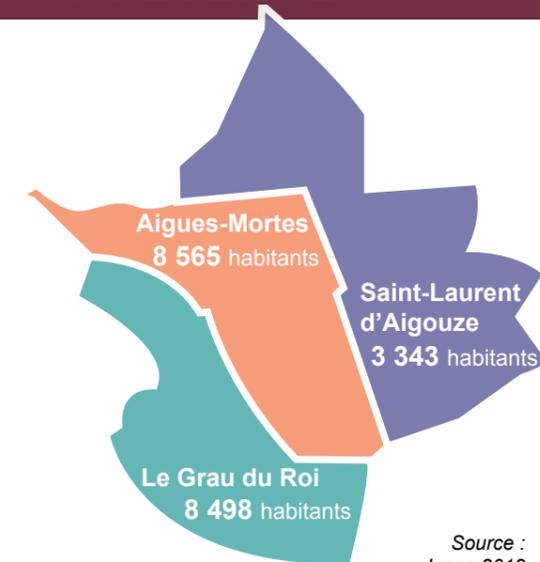
20 400 habitants en basse saison

123 000 habitants en haute saison

14^e Grand Site de France

32 élus communautaires

168 agents communautaires



Source :
Insee 2012

Les compétences

Des compétences obligatoires :

- Le développement économique : zones d'activité, ports maritimes de plaisance, promotion touristique hors territoire, insertion professionnelle
- L'aménagement de l'espace communautaire : SCOT, SIG, sentiers de randonnée

Des compétences optionnelles :

- La protection et la mise en valeur de l'environnement : gestion des déchets, lutte contre les inondations du Rhône, prévention des incendies
- Les voiries d'intérêt communautaire
- Les équipements sportifs d'intérêt communautaire

Des compétences facultatives :

- Les activités culturelles d'intérêt communautaire dont les médiathèques
- La restauration scolaire
- La gestion de l'eau : distribution de l'eau potable, assainissement des eaux usées, eau pluviale, eau brute
- L'entretien de l'éclairage public



LA DEMOCRATIE INTERCOMMUNALE

Terre de Camargue fonctionne comme les communes : elle est dotée d'un Conseil communautaire, qui prend les décisions, et de commissions, qui ont un rôle de réflexion et de proposition. En mars 2014, lors des élections municipales, les citoyens ont désigné par fléchage les 32 élus du Conseil communautaire.



Les citoyens désignent les conseillers communautaires par fléchage lors des élections municipales.



Le Conseil communautaire

Il est composé de 32 conseillers communautaires qui élisent le Président et le Bureau communautaire.

Il vote le budget et prend les décisions.
Il se réunit au moins une fois par trimestre.
Les séances sont ouvertes au public.



Le Bureau communautaire

Il est composé du Président et de 9 vice-présidents délégués.

Il participe à l'administration de la structure, donne un avis sur les propositions des commissions et propose les questions à l'ordre du jour du Conseil.
Il se réunit au moins une fois par trimestre.



Les commissions

Animées par un vice-président délégué, elles sont composées de conseillers communautaires.

Elles débattent et font des propositions.

Chiffres-clés 2014 :

32 conseillers communautaires
(contre 37 au précédent mandat) :

- 13 élus d'Aigues-Mortes
- 13 élus du Grau du Roi
- 6 élus de St-Laurent d'Aigouze

8 commissions thématiques
8 commissions réglementaires
10 réunions du Conseil
224 délibérations
59 décisions

Le Président et les vice-présidents



Laurent PELISSIER
Président
Maire de Saint-Laurent-d'Aigouze



Pierre MAUMEJEAN
Vice-président délégué
Communication et Protocole
Maire d'Aigues-Mortes



Jean-Paul CUBILIER
Vice-président délégué
Travaux, Eclairage public,
Eau et Assainissement
Conseiller municipal
de Saint-Laurent d'Aigouze



Léopold ROSSO
Vice-président délégué
Culture et Education
Conseiller municipal
du Grau du Roi



Claude LAURIE
Vice-président délégué
Ressources humaines
et Moyens généraux
Conseiller municipal
d'Aigues-Mortes



Marilyne FOULLON
Vice-présidente déléguée
Développement économique,
Emploi et insertion
Conseillère municipale
de Saint-Laurent d'Aigouze



Robert CRAUSTE
Vice-président délégué
Ports maritimes de
plaisance, Aménagement
du territoire et Tourisme
Maire du Grau du Roi



Christelle BERTINI
Vice-présidente déléguée
Restauration collective
Conseillère municipale
d'Aigues-Mortes



Santiago CONDE
Vice-président délégué
Equipements sportifs
et de loisirs
Conseiller municipal
de Saint-Laurent d'Aigouze



Olivier PENIN
Vice-président délégué
Développement durable
et environnement
Conseiller municipal
du Grau du Roi

Les conseillers communautaires



Claude BERNARD
Le Grau du Roi



Marie-Christine ROUVIERE
Le Grau du Roi



Cédric BONATO
Aigues-Mortes



Pascale BOUILLEVAUX
Le Grau du Roi



Rachida BOUTEILLER
Aigues-Mortes



Annie BRACHET
Le Grau du Roi



Claudette BRUNEL
Le Grau du Roi



Jean-Claude CAMPOS
Aigues-Mortes



Noémie CLAUDEL
Aigues-Mortes



Lucien VIGOUROUX
Le Grau du Roi



Françoise DUGARET
Le Grau du Roi



Arnaud FOUREL
Aigues-Mortes



Marion GEIGER
St-Laurent d'Aigouze



Nathalie GROS-CHAREYRE
Le Grau du Roi



Fabrice LABARUSSIAS
Aigues-Mortes



Marielle NEPOTY
Aigues-Mortes



Sabine ROUS
Aigues-Mortes



Hervé SARGUEIL
Le Grau du Roi



Jeanine SOLEYROL
Aigues-Mortes



Rudy THEROND
St-Laurent d'Aigouze



Lucien TOPIE
Le Grau du Roi

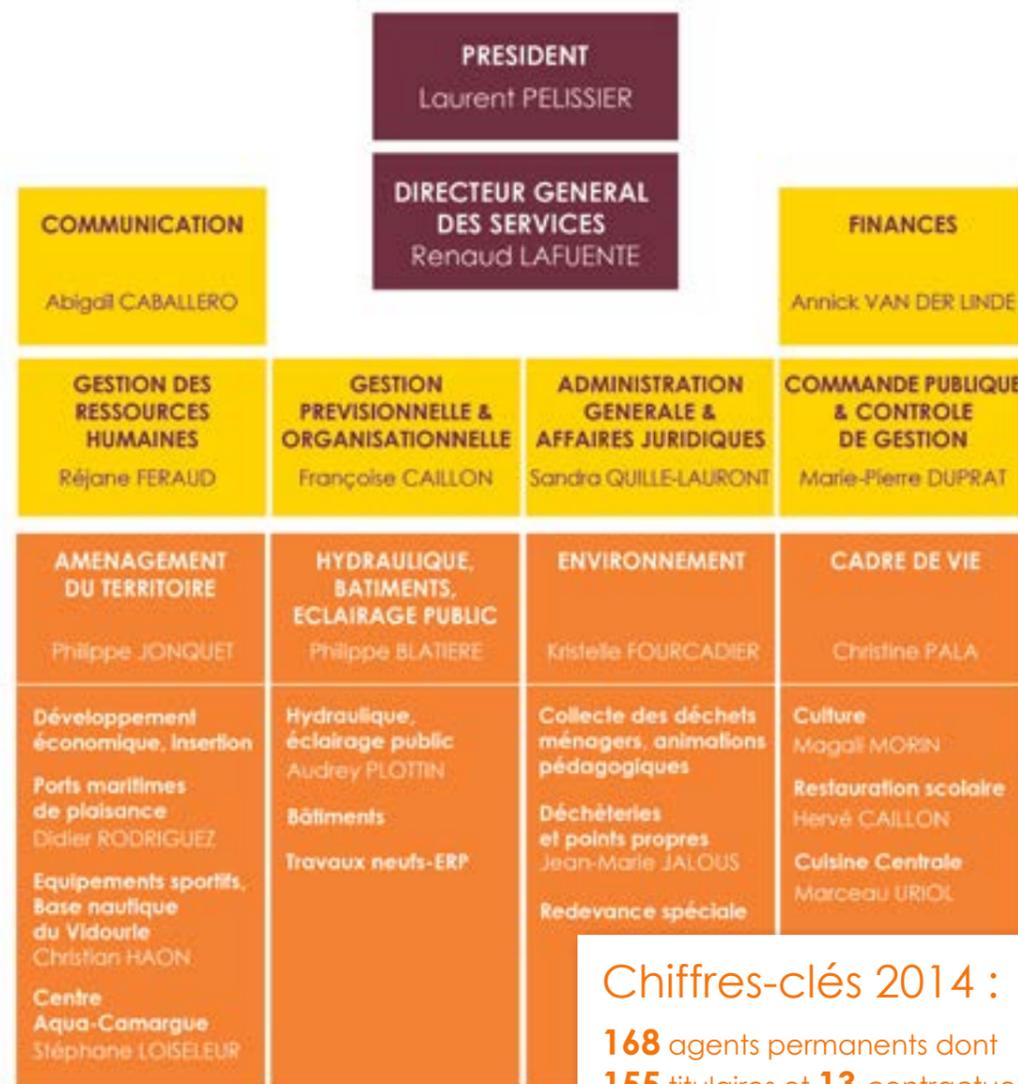


Gilles TRAUULET
Aigues-Mortes



LES RESSOURCES HUMAINES

Pour mettre en œuvre leur projet politique, les élus de Terre de Camargue s'appuient sur l'équipe du personnel communautaire composée de 168 agents. Attachés à la qualité du service public, ils sont compétents dans les différents domaines d'action de la Communauté de communes.



Organigramme au 31/12/2014

Chiffres-clés 2014 :

- 168 agents permanents dont 155 titulaires et 13 contractuels
- 9 agents de catégorie A
- 21 de catégorie B
- 125 de catégorie C
- 379 jours de formation
- 4 séances du Comité Technique Paritaire



LES FINANCES

En 2014, la Communauté de communes a consacré 2 441 euros par habitant. Dans un contexte économique tendu, marqué par la baisse des aides de l'Etat, ce budget témoigne d'une gestion rigoureuse tout en confirmant la priorité donnée aux services et aux équipements de proximité qui contribuent à la qualité de vie des habitants au quotidien.

Les dépenses 2014

34 millions d'euros de dépenses totales

- 25,2 millions d'euros de dépenses de fonctionnement
- 8,8 millions d'euros de dépenses d'investissement

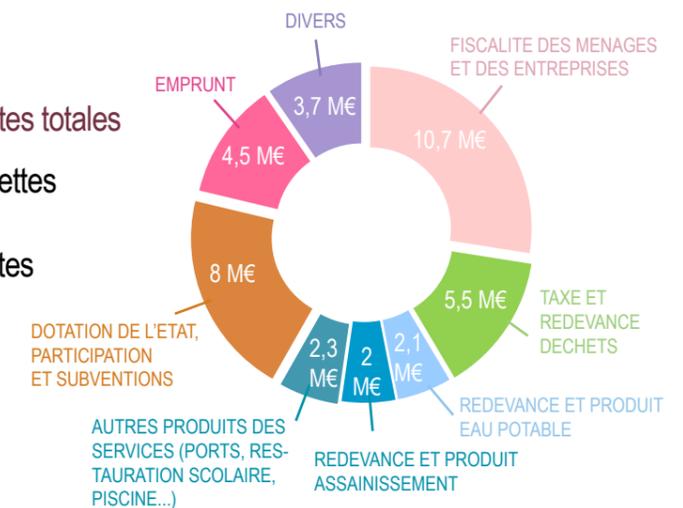
(Tous budgets confondus)

Les recettes 2014

38,8 millions d'euros de recettes totales

- 26,8 millions d'euros de recettes de fonctionnement
- 12 millions d'euros de recettes d'investissement

(Tous budgets confondus)



La dette 2014

- 10 millions d'euros d'emprunt
- 7 millions d'euros d'en cours (capital restant dû au 1^{er} janvier 2014)
- 17 ans et 10 mois de durée de vie résiduelle

(Budget principal)

LA COMMUNICATION

Terre de Camargue fait de l'information et la communication un vrai service public pour expliquer et faire comprendre son action, sensibiliser aux gestes éco-citoyens, créer des liens de proximité et contribuer à l'animation de la vie sur son territoire...

Des publications périodiques

- Le magazine Ensemble en Terre de Camargue
- L'animation éditoriale du site Internet www.terredecamargue.fr
- Le rapport d'activité 2013

Des publications thématiques

- Conception et réalisation d'affiches, flyers, guides et dépliants pour faire connaître les diverses actions menées : programmation culturelle Am Stram Gram, piscine Aqua Camargue, services et animations des médiathèques, activités nautiques, restauration scolaire (campagne anti-gaspi), déchets (campagne pour le tri du verre), sentiers de randonnée...

Des événements

- Animation d'un stand d'information lors de la fête des associations des 3 communes
- Organisation des visites des sites de la Communauté de communes pour la nouvelle équipe communautaire

Des relations presse

- 44 communiqués de presse

Du marquage signalétique

- Entrée de la base nautique du Vidourle



L'ECONOMIE & L'EMPLOI

Terre de camargue soutient le dynamisme économique sur son territoire. Elle accompagne les entreprises aussi bien dans leur quotidien que dans leurs projets de développement. Elle mène une action engagée en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle en partenariat avec la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise.

Le pôle d'activités économiques Terre de Camargue

- Etudes et lancement de la consultation d'entreprises pour déployer un Réseau Très Haut Débit en fibre optique
- Travaux d'aménagement et d'entretien du pôle d'activités économiques : espaces verts, nettoyage, amélioration du stationnement, mise en place de ralentisseurs...

Un partenariat conforté en faveur de l'emploi...

Terre de Camargue s'est associée au Pays de Sommières et à Petite Camargue pour créer la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise (MDEE), en partenariat avec l'Etat, le Pays Vidourle-Camargue, le Conseil départemental, la Mission Locale Jeunes et Pôle Emploi.

L'antenne de la MDEE à Aigues-Mortes informe, accompagne et oriente les demandeurs d'emploi, les salariés, les chefs d'entreprise et les porteurs de projet. A travers la Maison du Travail Saisonnier, elle mène une action plus spécifique en direction des saisonniers et des employeurs du secteur du tourisme.

- plus de 2 500 personnes accueillies par la MDEE en 2014.
- 65 manifestations organisées dont le Forum de l'emploi au Grau du Roi, des ateliers de découverte des métiers et de préparation à l'emploi, des formations aux métiers du tourisme pour les travailleurs saisonniers...



Terre de camargue est aussi partenaire de la Mission Locale jeunes (moins de 26 ans sortis du cursus scolaire) dont elle accueille une antenne dans les locaux de la MDEE à Aigues-Mortes.

... et de l'insertion professionnelle

- 41 personnes ont été accompagnées dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi. Le PLIE est un dispositif de retour à l'emploi pour les personnes les plus éloignées du marché du travail. Il est soutenu financièrement par la Communauté de communes qui met à disposition un chargé emploi-formation, cofinancé par l'Europe.

Chiffres-clés 2014 :

3 151 entreprises sur le territoire communautaire dont **40%** de commerces

1/3 de la capacité touristique d'accueil du Gard (Insee 2012)

85 entreprises sur le pôle d'activités Terre de Camargue et **310** emplois (87 % de taux de remplissage)

LES PORTS MARITIMES DE PLAISANCE

Les deux ports maritimes de plaisance, à Aigues-Mortes et au Grau du Roi, totalisent plus de 300 anneaux. Entre l'accueil de bateaux résidant à l'année, celui de plaisanciers en escale l'été et le développement d'activités nautiques, ces deux ports intercommunaux génèrent une véritable économie au plan local.

Les ports de plaisance intercommunaux proposent divers services : accueil et information touristique, sanitaires, bornes de distribution d'eau potable et d'électricité, accès Wifi...

Le port maritime de plaisance à Aigues-Mortes

130 places d'amarrage pouvant accueillir des bateaux de 6,5 à 38 mètres.

30 places pour les plaisanciers en escale.

Les principaux chantiers 2014 :

- Mise en place d'un ponton flottant de 70 mètres et d'une passerelle d'accès.



Le port maritime de plaisance au Grau du Roi

154 places d'amarrage pouvant accueillir des bateaux jusqu'à 15 mètres.

Pas de place pour les plaisanciers en escale.

Les principaux chantiers 2014 :

- Mise en place d'un ponton flottant de 9 mètres et d'une passerelle d'accès.



D. Demouy

Chiffres-clés 2014 :

314 places d'amarrage

2 169 bateaux en escale : - **1,5 %**
(par rapport à 2013)

4 215 nuitées : + **18,5%** (par rapport à 2013)

4 contrats de location de parcelles à des entreprises : Constance Boat, Soexsir (Sirvent), Jet Roi et Alma Nautic

638 604 € HT de dépenses de fonctionnement et d'investissement

832 323 € HT de recettes dont **73 875 €** versés par les bateaux de passage

402 125€ versés par les bateaux en contrat annuel et en hivernage

L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Pour aménager son territoire de manière équilibrée et durable, Terre de Camargue participe à l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale Sud Gard qui fixe les grandes orientations à venir en matière de développement urbain et de préservation de l'environnement. Elle coopère au développement d'un Système d'information géographique et aménage un réseau de chemins de randonnée.

Le réseau de chemins de randonnée

Riche d'un patrimoine naturel et culturel exceptionnel, la Communauté de communes aménage et entretient un réseau de 130 km de chemins de randonnée avec pour objectifs de préserver et de valoriser ses espaces naturels et ses paysages, et de proposer des loisirs de pleine nature accessibles à tous.

Praticable à pied, à vélo, à cheval et même en canoë, ce réseau de randonnée est équipé d'une signalétique et promu au travers d'un cartoguide.

Labellisé «Gard pleine nature», il est le fruit d'un étroite partenariat avec le Conseil départemental du Gard et le Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise qui en assure l'aménagement et l'entretien pour le compte de la Communauté de communes.

Chiffres-clés 2014 :

130 km de chemins de randonnée

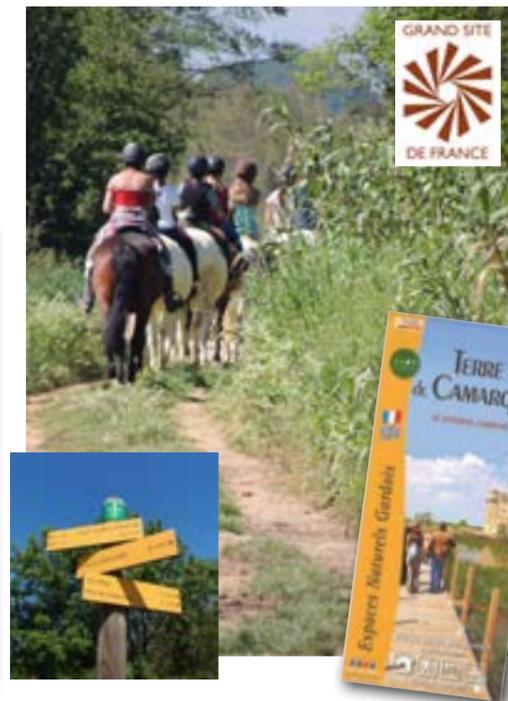
14 000 € de travaux d'entretien et de mobilier de signalétique

14^e Grand Site de France

Étang de la Ville et ses abords à Aigues-Mortes, marais de la tour Carbonnière à St-Laurent d'Aigouze, pointe de l'Espiguette au Grau du Roi, panorama sur la Murette depuis la route littorale RD62.

Les principaux chantiers 2014 :

- Travaux d'entretien des sentiers (débranchage et élagage)
- Remplacement de mobiliers de signalétique suite à des dégradations
- Etude pour la mise en place d'un parcours Eco-pagayeur au départ de la base nautique intercommunale du Vidourle
- Réédition du cartoguide «Terre de Camargue»



Sites classés et protégés

Les espaces naturels de Terre de Camargue font l'objet de mesures de protection du paysage, de la faune et de la flore :

- La pointe de l'Espiguette au Grau du Roi, l'étang de la Ville et ses abords à Aigues-Mortes, le panorama sur l'étang de la Murette depuis la route littorale et les marais de la tour Carbonnière à St-Laurent d'Aigouze sont en sites classés. En 2014, ils ont été labellisés Grand Site de France.
- Le Grau du Roi, Aigues-Mortes et le sud de St-Laurent d'Aigouze sont classés en sites Natura 2000 pour leurs milieux naturels et leur avifaune remarquable.



LA GESTION DES DECHETS

Le rapport 2014 complet sur la gestion des déchets est disponible sur www.terredecamargue.fr

La Communauté de communes Terre de Camargue mène une politique active en faveur du tri et de la réduction des déchets avec pour objectif la maîtrise des coûts et pour enjeu la préservation de l'environnement. Pour cela, elle développe un dispositif de collecte de qualité adapté aux besoins des habitants.

Terre de Camargue exerce la compétence collecte : elle a confié le ramassage à des entreprises spécialisées et exploite en régie le réseau des déchèteries et la maintenance des bacs.

La compétence traitement (incinération, recyclage...) a été transférée au Syndicat mixte Entre Pic et Etangs qui regroupe plusieurs collectivités afin de garantir des tonnages suffisants pour financer les filières de traitement.

Le dispositif de collecte

La collecte en porte à porte

- **Les déchets ménagers (bac bleu) :**
12 698 tonnes collectées et acheminées à l'incinérateur OCREAL à Lunel-Viel ► + 0,7% par rapport à 2013
- **Les emballages recyclables (bac et sac jaunes) :**
262 tonnes collectées pour être triées à Delta Recyclage à Lansargues et orientées vers les filières de recyclage ► + 11% par rapport à 2013
- **Les encombrants :**
528 tonnes collectées et dirigées vers l'incinérateur (encombrants non recyclables) ou vers Aubord Recyclage (ferraille) ► + 4,25% par rapport à 2013
La collecte des encombrants est organisée uniquement sur rendez-vous au n° vert : 0 800 004 227.
- **Le verre et le carton pour les professionnels :**
467 tonnes collectées et dirigées vers Delta Recyclage (carton) et OI Manufacturing à Vergèze (verre).

Chiffres-clés 2014 :

23 858 tonnes de déchets tout confondu (ménagers, recyclables, déchèteries), soit **583,3 kg/habitant** : + **0,65 %** par rapport à 2013

12 698 tonnes de déchets ménagers à incinérer, soit **310,5 kg/habitant** : - **1,3 %** par rapport à 2013

1 546 tonnes de déchets recyclables (emballages, verre, papier), soit **37,8 kg/habitant** : + **1,25 %** par rapport à 2013



La collecte en apport volontaire

• **110 points tri, dont 11 enterrés**, maillent le territoire communautaire, soit un point tri pour 372 habitants. Chaque point tri est équipé de 3 colonnes pour collecter :

- les emballages recyclables : 145 tonnes collectées
► + 7,9% par rapport à 2013
- le papier : 344 tonnes collectées
► - 8,5% par rapport à 2013
- le verre : 795 tonnes collectées
► + 6,1% par rapport à 2013

• **12 colonnes de collecte des textiles** sont implantées sur le territoire. Elles ont permis de détourner plus de 66 tonnes de textiles et articles de maroquinerie ► + 53% par rapport à 2013.



En 2014, 5 nouveaux points tri enterrés ont été implantés. Un programme de renouvellement et d'extension des points tri aériens et enterrés sera lancé en 2015 sur le territoire.

Les 5 déchèteries

Avec 5 installations sur son territoire, le réseau des déchèteries offre un vrai service de proximité, gratuit pour les habitants.

- + **5,5% de tonnages collectés** par rapport à 2013 et + 42% entre 2007 et 2014.
- + **20% de déchets électriques et électroniques** et + **12% de métaux**, générateurs de recettes auprès des filières de valorisation.
- + **5% de fréquentation** (habitants et professionnels) par rapport à 2013.
- **96,8% des déchets valorisés** par le recyclage des matériaux (60%), la production d'énergie (23%) ou le compostage (13%).



La sécurité des usagers et des agents de déchèterie est une préoccupation de tous les instants. Pour prévenir les accidents, les garde-corps protégeant l'accès aux bennes ont été fermés. Afin d'assurer un plus grand confort, de nouveaux dispositifs de sécurité seront mis en place à partir de 2015.

La plateforme de compostage

Située à l'Espiguette au Grau du Roi, la plateforme de compostage collecte et traite les déchets végétaux des usagers professionnels et une partie de ceux issus des déchèteries. Au terme d'un processus de compostage de 6 à 8 mois, ces déchets sont ensuite valorisés localement sous forme de fertilisant agricole.



Engagée dans une démarche de développement durable, Terre de Camargue renforce ses efforts, depuis 2013, pour produire un compost d'excellente qualité : vigilance accrue en déchèterie pour réduire les déchets non compostables, tri manuel pour parfaire la qualité du produit, plan d'arrosage rigoureux des végétaux en cours de fermentation avec de l'eau brute...

Les actions de sensibilisation

Pour faciliter l'adoption de bonnes pratiques en matière de tri et de réduction des déchets, Terre de Camargue accompagne les habitants. Chaque semaine après la collecte sélective, l'équipe d'animation rencontre les usagers ayant commis des erreurs de tri, et diverses animations ponctuent l'année...

Des animations auprès des scolaires

- 12 interventions en écoles primaires ont permis de sensibiliser 330 écoliers du CE2 au CM2. Le programme s'est achevé avec la visite de l'incinérateur à Lunel-Viel.
- 1 animation au collège d'Aigues-Mortes a permis de créer une sculpture à partir d'emballages recyclables, destinée à recevoir les piles et cartouches d'encre usagées.



Des interventions sur les événements locaux

- 3 stands aux journées des associations pour promouvoir le tri sélectif et le compostage.
- 1 sensibilisation au tri sur les pontons de Port-Camargue auprès des plaisanciers.

L'opération sapins

Collecte en porte à porte, dans les déchèteries et sur la plateforme de compostage pour offrir une 2^e vie, sous forme de compost, aux sapins de Noël.

Le budget

Le coût de gestion des déchets s'élève à 5,5 millions d'euros dont 57% correspondent aux frais de collecte et 43% au traitement. Le financement du service est intégralement assuré par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et la redevance spéciale.

Chiffres-clés 2014 :

5,5 millions d'euros de coût de gestion des déchets

210,18 € TTC : coût de la tonne de déchets collectés et traités

4,6 millions d'euros de taxe d'enlèvement des ordures ménagères versée par les habitants

0,9 millions d'euros de redevance spéciale versée par les professionnels

0,5 millions d'euros de recettes (ventes de matériaux recyclables, participation éco-organismes...)

Un nouvel élan pour le verre

À l'automne 2014, une campagne pour redynamiser le tri du verre, recyclable à l'infini, a été lancée : banderoles, affiches, guides, animations dans les grandes surfaces... Sur le seul mois de novembre, les tonnages ont progressé de 15% par rapport à la même période en 2013.



LA GESTION DE L'EAU

Entre mer méditerranéenne, marais, étangs et cours d'eau, l'eau façonne les paysages de Terre de Camargue. C'est autour de la gestion de l'eau - bien vital - que s'est fondée notre intercommunalité il y a près de 70 ans. Distribuer à chaque foyer une eau potable de qualité et en quantité, rendre à notre milieu naturel, particulièrement sensible, une eau propre et claire, prévenir les inondations... les enjeux sont de taille !

Terre de Camargue est chargée de construire, moderniser, entretenir et exploiter les installations et les réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'eaux pluviales et d'eau brute pour assurer un service public de qualité pour tous.

La gestion au quotidien des services d'eau potable et d'assainissement collectif est confiée à la Lyonnaise des Eaux dans le cadre d'une délégation de service public. La Communauté de communes fixe les grandes orientations politiques de ces deux services et garde la maîtrise des investissements.

Chiffres-clés 2014 :

40% du budget de Terre de Camargue consacré à la gestion de l'eau

2,82 € TTC /m³, c'est le prix global de l'eau (eau potable + assainissement) pour une consommation de 120 m³.

Ce prix est très inférieur à la moyenne des prix pratiqués sur le bassin Rhône-Méditerranée-Corse : **4,21 € TTC/m³**

L'alimentation en eau potable

La ressource en eau provient :

- du Rhône (47% de l'approvisionnement) : Terre de Camargue achète l'eau à Bas Rhône Languedoc
- de la nappe phréatique de la Vistrenque (53% de l'approvisionnement) : Terre de Camargue est propriétaire et gère la station de captage d'eau des Baïsses à Aimargues.

Le transport et le stockage de l'eau :

- 212 km de réseau de canalisations
- 3 châteaux d'eau
- 118 prélèvements réalisés pour contrôler la qualité de l'eau : 100% d'analyses conformes

La consommation d'eau potable :

- 29 369 abonnés
- 2,8 millions de m³ d'eau consommés
- 96,5 m³ /abonné consommés en moyenne
- 80% de rendement du réseau (82,6% en 2013)

Le budget et le prix de l'eau :

- 3,7 millions d'€ de budget global dont 1,5 million d'€ d'investissement
- 750 000 € de recettes de vente d'eau
- 1,19 € TTC le m³ d'eau potable pour une consommation de 120 m³

Les principaux chantiers 2014 :

- 115 branchements en plomb mis aux normes
- Travaux de réhabilitation du réseau sur le territoire
- Etudes pour la mise en place d'un schéma directeur d'eau potable : à partir d'un diagnostic, ce document vise à planifier sur plusieurs années les investissements à réaliser.

**L'assainissement collectif des eaux usées****La collecte des eaux usées :**

- 97% des foyers et des entreprises sont raccordés au réseau collectif d'assainissement des eaux usées
- 146 km de réseau de canalisations
- 71 postes de refoulement

Le traitement des eaux usées :

- 2 stations d'épuration :
 - **au Grau du Roi** : traitement biologique complété d'un lagunage, capacité de 100 000 équivalents habitants
 - **à Saint-Laurent d'Aigouze** : traitement par lagunage, capacité de 2 400 équivalents habitants
- 1 lagunage de secours à Aigues-Mortes
- 2,5 millions de m³ d'eau épurés
- 640 tonnes de boue d'épuration produites, recyclées intégralement comme fertilisant agricole

Le budget et le prix de l'assainissement :

- 4,4 millions d'€ de budget global dont 2,5 millions d'€ d'investissement
- 2 millions € de recettes de facturation
- 1,63 € TTC le m³ d'eau assaini pour une consommation de 120 m³

Les principaux chantiers 2014 :

- Poursuite des travaux de chemisage des réseaux pour réhabiliter les canalisations
- Etudes : raccordement des effluents de St-Laurent d'Aigouze à la station d'épuration intercommunale ; schéma directeur d'assainissement collectif.

**L'assainissement non collectif des eaux usées**

Conformément à la loi sur l'eau de 1992, Terre de Camargue a mis en place en 2009 un service public d'assainissement non collectif (SPANC) avec pour objectif de veiller à la qualité des rejets dans le milieu naturel afin de préserver l'environnement.

Les missions du SPANC :

- Conseiller et accompagner les usagers pour la création ou la réhabilitation de leur installation ;
- Contrôler la conception, l'implantation et la bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées
- Contrôler périodiquement le bon fonctionnement et le bon entretien des installations existantes.

Le budget : 19 000 € (fonctionnement)

Le contrôle des installations :

- 541 installations d'assainissement non collectif
- 122 installations contrôlées en 2014 :
 - 91% des installations sur le territoire ont été contrôlées depuis la création du service
 - 87,6% des installations contrôlées sont conformes et n'ont pas d'impact sur l'environnement

La gestion des eaux pluviales

Terre de Camargue est chargée de la collecte et de l'évacuation des eaux pluviales en milieu urbain. Ces dernières sont gérées au travers d'un réseau séparatif, distinct de celui des eaux usées.

- 90 km de réseau d'eaux pluviales
- 20 postes de relèvement
- 735 037 € de travaux

Les principaux chantiers 2014 :

- Réhabilitation des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées rue du Port à Aigues-Mortes. Amélioration du traitement des eaux de pluie avec la réalisation d'un caniveau central sur la chaussée afin de préserver les habitations.

**La distribution d'eau brute**

La Communauté de communes propose un service de distribution d'eau brute ou d'arrosage. L'eau brute provient de la société Bas-Rhône-Méditerranée. Elle est acheminée via un réseau de canalisations qui dessert les espaces verts de Port-Camargue pour l'essentiel.

- 7,5 km de réseau de canalisations
- 54 branchements
- 336 362 m³ d'eau brute consommés
- 119 000 € de recettes de facturation

112 563 €

C'est la participation en 2014 de Terre de Camargue au Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Dignes du delta du Rhône et de la Mer (SYMADREM).

Le SYMADREM a pour vocation l'entretien, la gestion et la surveillance des digues et de leurs dépendances ainsi que la réalisation d'études et de travaux pour assurer la protection des personnes et des biens face aux risques d'inondation du Rhône.



LA CULTURE

Pour mettre la culture à la portée de tous, Terre de Camargue anime un réseau de trois médiathèques et propose, en hors saison, une programmation culturelle festive et colorée avec des spectacles vivants, itinérants dans chacune des trois communes...

Le Réseau de lecture publique

Le Réseau intercommunal de lecture publique réunit trois médiathèques : Aigues-Mortes, Le Grau du Roi et Saint-Laurent d'Aigouze. Depuis de nombreuses années, Terre de Camargue travaille à l'amélioration de ce service public et veille à ce que chaque personne - quelque soit son âge, sa condition, sa commune d'origine - bénéficie du même accès à la connaissance, à la culture et à l'information.

Des collections attractives pour tous les publics

- Près de 3 000 nouveautés
- Plus de 30 000 € de budget d'acquisitions
- Un partenariat avec la Direction du livre et de la lecture (Conseil départemental du Gard) pour des prêts spécifiques (300 DVD)
- Un fonds d'ouvrages locaux

Un meilleur accès aux collections

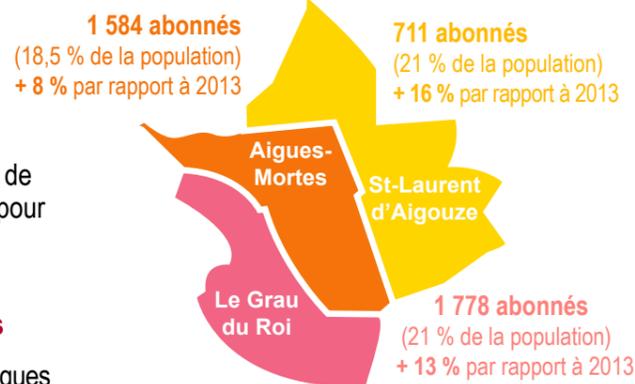
- Un fonds unique, partagé par les 3 médiathèques
- Un catalogue informatisé consultable via le portail internet www.terredecamargue.fr
- La possibilité de réserver en ligne
- Une carte unique d'accès aux 3 médiathèques et des tarifs préférentiels

Des services et des accueils adaptés pour les publics spécifiques

- Le portage à domicile
- L'accueil du public des Aigues-Marines
- Des interventions auprès des maisons de retraite
- Un partenariat avec l'Education nationale
- L'accueil des centres de loisirs
- L'accompagnement auprès de la petite enfance (RAM, multi-accueils)

Des animations tout au long de l'année

- Heure du conte, Atelier d'écriture, Concours de nouvelles et de poésies, Comité de lecture...



La gratuité pour les jeunes

En 2014, la gratuité a été étendue aux jeunes jusqu'à 18 ans (contre 16 ans auparavant). Elle est maintenue pour les étudiants, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minima sociaux.

Chiffres-clés 2014 :

50 000 documents et supports

4 085 abonnés : + 12% (par rapport à 2013)

60 217 prêts de documents

414 206 € de dépenses de fonctionnement et **34 874 €** d'investissement

En projet : la rénovation des médiathèques

Le cabinet Puzzle a présenté les deux premières phases de l'étude préliminaire à la construction de médiathèques intercommunales dans le cadre du réseau de lecture publique sur le territoire.

Le diagnostic et les préconisations permettront aux élus et au comité de pilotage de définir les programmes architecturaux des futures structures. L'étude conseille la construction d'une tête de réseau à Aigues-Mortes, regroupant les services administratifs et techniques, et de deux médiathèques de secteurs au Grau du Roi et à St-Laurent d'Aigouze.

La programmation culturelle Am Stram Gram

2014 a marqué la 4^e année de la saison culturelle Am Stram Gram en dépit de l'arrêt des subventions du Conseil départemental. Comme les éditions précédentes, la programmation a été éclectique (cirque, musique, contes, danse, marionnettes...) et ouverte gratuitement à tous les publics.

Coucou Solette et *La voix des arbres*, contes par Françoise Diepp, le 22 février à Aigues-Mortes

Café poésie et musique, avec Hugues Heim le 18 mars, dans le cadre du Printemps des poètes, au Grau du Roi

Chut ! Ecoute... et *Le train des contes*, contes par Teddie Allin, le 5 avril à Aigues-Mortes

MamZelle Flamenca Dos, conte dansé avec Chély la Torito et Nino Garcia « El Miura », le 12 avril au Grau du Roi

Les actualités, marionnettes par la Cie de l'Echelle, le 18 mai à Saint-Laurent d'Aigouze

Dans la gueule du gnou, cirque d'objets par la cie Bla Bla productions, le 28 septembre à Saint-Laurent d'Aigouze.

Le casier de la reine, théâtre d'objets par la Cie Volpinex, le 19 octobre à Saint-Laurent d'Aigouze

Soirée napolitaine, avec le groupe de musique Acquapazza, le 14 novembre au Grau du Roi

Fantômes et fantaisies et *Du fil de l'eau au fil de soi, des fileuses aux fées*, contes par Hélène Guers, le 29 novembre à Aigues-Mortes



Chiffres-clés 2014 :

9 spectacles tout public

17 500 € de dépenses de fonctionnement dont **10 700 €** de prestations artistiques

Am Stram Gram
saison
culturelle
2014



D. Demouy

LA RESTAURATION COLLECTIVE

Chaque jour, Terre de Camargue met les petits plats dans les grands pour ses 1 300 convives : restaurants scolaires, centres de loisirs, portage de repas à domicile par les CCAS. Equilibre et variété des menus, éveil au goût, recettes cuisinées «maison», hygiène stricte, lutte anti-gaspi sont les principaux ingrédients d'une restauration collective de qualité.

Confectionnés par la cuisine centrale, située à Aigues-Mortes, les repas sont livrés en liaison froide : les plats sont préparés la veille, refroidis et livrés le lendemain dans des camions réfrigérés pour être remis en température sur les lieux de consommation.

Les menus sont composés par une diététicienne selon les recommandations du Plan National Nutrition Santé qui vise à améliorer la santé publique. Les produits locaux (circuits courts) provenant d'une agriculture raisonnée sont privilégiés. Des produits labellisés et issus de l'agriculture biologique sont également régulièrement introduits.

Au sein des 8 restaurants scolaires, le rôle du personnel de service, chargé de réchauffer, dresser les plats, mettre en place et nettoyer les salles, est essentiel pour faire du repas un vrai moment de détente, de plaisir et de découverte pour les enfants.



4 restaurants scolaires
 Maternelle Gambetta
 Maternelle C. Gros
 Primaire C. Gros
 Groupe Séverin

1 restaurant scolaire
 Groupe C. Dusfourd

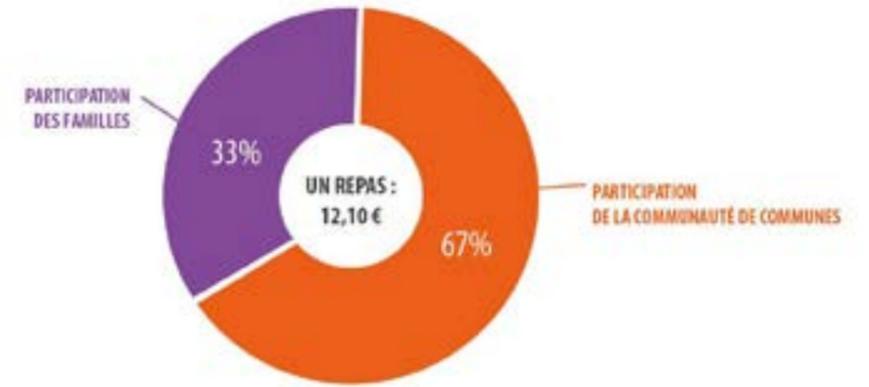


3 restaurants scolaires
 Maternelle Deleuze
 Maternelle Tabarly
 Primaire Le Repausset Levant

Chiffres-clés 2014 :

- 1** cuisine centrale : 14 agents
- 8** restaurants scolaires : 37 agents
- 197 296** repas confectionnés
- 2,6 millions d'euros** de budget (fonctionnement et investissement)
- 1 million d'euros** de recettes

2/3 du coût du repas sont à la charge de la Communauté de communes



Les repas distribués en 2014 par commune et type de public

	Scolaires	Agents	Associa-tions	Mairies				Total
				Portage à domicile	Manifestations intercommunales	ALSH ¹	Multi-accueil	
Aigues-Mortes	72 107			15 049	880	3 913		94 744
Le Grau du Roi	53 786	2 795		15 112	18	5 105	1 589	75 610
Saint Laurent d'Aigouze	25 137		137			1 668		26 942
Total	151 030	2 795	137	30 161	898	10 686	1 589	197 296

¹ Accueil de Loisir Sans Hébergement

Des restaurants scolaires engagés contre le gaspillage alimentaire



Campagne anti-gaspi : « jeter ça craint »

En France, on estime à 25% la part de déchets alimentaires dans les restaurants scolaires. Nos établissements n'échappent pas au problème du gaspillage alimentaire, véritable fléau éthique, écologique et économique.

Engagée en faveur du développement durable, Terre de Camargue a donc lancé à l'automne 2014 un plan d'actions « anti-gaspi » : affichage, sensibilisation des enfants et du personnel, pesées régulières des denrées servies, jetées et non servies...

De premières actions ont été engagées : ajuster les quantités à l'appétit des enfants, ne servir le pain qu'au moment de l'entrée, proposer les fruits au poids et non plus à l'unité ce qui a permis, par exemple, d'économiser 80 kg d'oranges sur un service ! Une réflexion est en cours pour améliorer la présentation des plats : barquettes colorées pour les plats chauds, ramequins pour les entrées ou les desserts, crudités joliment découpées...



LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Terre de Camargue encourage la découverte et l'accès pour tous aux activités sportives. Elle facilite notamment la pratique des sports d'eau en direction des jeunes dans le cadre scolaire et hors scolaire : natation, voile, kayak, aviron... sont autant d'activités proposées pour aider à grandir.

Chiffres-clés 2014 : **2 244** jeunes, du primaire au collège, ont bénéficié des activités kayak, aviron, voile et « savoir nager »

La base nautique intercommunale du Vidourle

La Communauté de communes gère la base nautique intercommunale du Vidourle, entièrement réaménagée en 2012. Elle travaille en partenariat avec deux associations sportives - le Club d'Aviron Terre de Camargue et le Kayak Club Terre de Camargue - avec pour objectif de favoriser la découverte et la pratique du kayak et de l'aviron auprès des écoles primaires et des collèges.

576 élèves et
2 680 passages d'élèves
134 séances
pour 426 collégiens
30 séances
pour 150 primaires
10 059 € de budget
(fonctionnement et investissement)



Le stade du Bourgidou et la salle Camargue



Terre de Camargue assure l'entretien du Stade du Bourgidou (2 pelouses, un terrain stabilisé, plateaux sportifs omnisports découverts, vestiaires, tribunes) et de la Salle de sports Camargue ainsi que de son dojo à Aigues-Mortes.

41 935 passages d'élèves
(32 185 collégiens et 9 750 primaires)

23 592 passages de pratiquants associatifs (entraînements et compétitions)

134 485 € de budget
(fonctionnement et investissement)

L'école de voile

Bénéficiant d'un territoire ouvert sur la mer, Terre de Camargue organise chaque année des séances de voile pour les écoliers du CE2 au CM2 des trois communes de son territoire.



72 séances de voile
(printemps et automne)

10 classes
(deux CE2, sept CM1 et un CM2)

43 267 € de dépenses de fonctionnement (transport des enfants)

La piscine Aqua Camargue

Sur une superficie de 2 200 m², la piscine intercommunale Aqua Camargue est équipée d'un espace piscine avec trois bassins (sportif, ludique et pataugeoire) et d'un espace détente (sauna, hammam, spa et solarium). Elle propose diverses activités sportives : natation, aquagym, aquafitness et aquabike.



54 171 entrées (hors scolaires et associations) : **+ 4,5%** par rapport à 2013

528 458 € de dépenses de fonctionnement (hors personnel) et d'investissement

251 098 € de recettes de ventes : **+ 5,7%** par rapport à 2013

Fréquentations des activités :

- Espace détente : 8 605 entrées
- Cours Aquagym : 5 999 usagers
- Cours Aquabike : 2 019 usagers
- Location Aquabike : 2 129 locations
- «Natation» perfectionnement adultes : 616 cartes de 15 heures

- «Apprendre à nager» adultes/enfants : 1 423 leçons
- Activités du mercredi : 1 144 cartes de 20 séances

Fréquentations spécifiques :

- Centres de loisirs : 1 228 passages
- Scolaires primaires : 8 300 passages
- Collèges : 4 300 passages d'élèves
- Associations : 1 221 passages d'adhérents

Mise à disposition gratuite des équipements sportifs communautaires aux communes pour leurs associations :

- 43 conventions pour les équipements sportifs ;
- 11 conventions pour le centre Aqua-Camargue ;
- 8 conventions annuelles pour les clubs et mairies

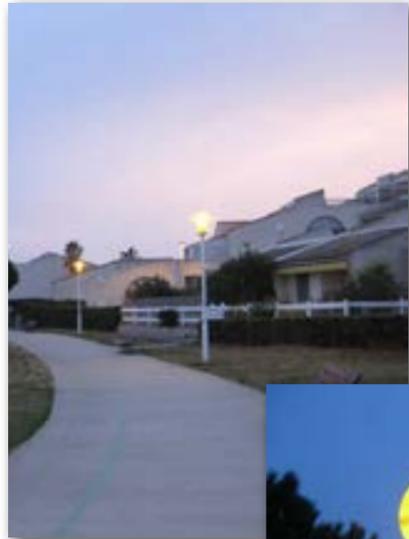
Subventions 2014 attribuées aux associations :

Foot Terre de Camargue : 18 300 €
Littoral Basket Camargue : 4 000 €
Aviron club Terre de Camargue : 14 000 €
Kayak Club Terre de Camargue : 7 000 €
Ecole taurine : 2 000 €



L'ECLAIRAGE PUBLIC

La Communauté de communes assure l'entretien du réseau d'éclairage public sur le territoire. Les travaux d'investissement et l'alimentation en énergie restent à la charge des communes.



Chiffres-clés 2014 :

- 7 370** foyers lumineux
- 141** armoires de commande
- 1 200** interventions
- 531 072 €** de dépenses de fonctionnement

nos partenaires

Un projet a plus de chance d'aboutir s'il recueille l'adhésion du plus grand nombre, et s'il s'appuie donc sur la participation et le partenariat. Les actions et projets présentés dans ce rapport d'activité sont le fruit d'une coopération étroite avec nos partenaires institutionnels :





26, quai des croisades - 30220 Aigues-mortes
Tél: 04 66 73 13 65 / Fax: 04 66 53 81 97
cc@terredecamargue.fr